

CAMPAGNE EMPLOIS ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2025

POSTE N° 11PR0581

Nature de l'emploi	Professeur.e des universités
Nature du concours (articles 26 ou 46 du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié)	46-1°
Spécificité du poste	Etudes anglophones : linguistique
Section CNU	11 – Etudes anglophones
Localisation	Université Bordeaux Montaigne – UFR Langues et civilisations – département des études des mondes anglophones - domaine universitaire – 33607 PESSAC
Etat du poste	Vacant
Date de prise de fonctions	01/09/2025
Résumé du poste en anglais	Research in English linguistics: cognitive and/or enunciative approaches; qualitative and quantitative methods. Teaching at BA and MA levels in English Studies. Topics: grammar, syntax and semantics, pragmatics, empirical methods, applied linguistics, corpus linguistics, MEEF and agrégation.
Euraxess research fields	Linguistics – Languages
Enseignement	Enseignements principaux : cours de L (grammaire, linguistique, analyse du discours, éventuellement phonologie) ; séminaires M1-M2 Études anglophones (séminaires de méthodologie de la recherche, séminaires thématiques de linguistique) ; cours de MEEF et agrégation d'anglais (tronc commun linguistique, commentaire et/ou leçon en option C). Autres interventions possibles : séminaires mutualisés (recherche, méthodologie) et interventions spécifiques en M1-M2 sciences du langage.
Recherche	Domaines privilégiés (liste non exclusive) : grammaire de constructions ; approches énonciatives, cognitives et/ou fonctionnelles de la langue ; analyse conversationnelle ; linguistique de corpus (outils et théories) ; pragmatique ; variation et diachronie. Domaines également pris en compte : oralité (incluant ou non la gestualité) et traductologie (de corpus notamment). Le poste est adossé à l'UR CLIMAS (Cultures, Littérature et Linguistique des Mondes anglophones, E.A. 4196) qui a 3 axes structurants : 1 – Dimensions pragmatiques de la transmission 2 – Intermédialité, mémoires et communautés

	<p>3 – Puissance du mode Mineur. La personne recrutée sera invitée à se rattacher à l'un de ces axes au moins.</p> <p>Participation à l'animation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du séminaire annuel « Le Corps du Texte » - du groupe des linguistes et didacticiens émergents (GLIDE) regroupant les étudiant.e.s de master et de doctorat, principalement (mais non exclusivement) en anglistique. <p>Montage et portage de projets région, ERASMUS, ANR etc. : insuffler une dynamique de prospection, de réponse à appels et/ou de partenariats entre l'UR CLIMAS et d'autres unités.</p>
<p>Responsabilités pédagogiques et collectives envisagées</p>	<p>Échanges et partenariats internationaux</p> <p>Implication dans la supervision en MEEF (encadrement mémoires, soutenances, selon les besoins).</p> <p>Participation au module de méthodologie du master des études anglophones.</p> <p>Coordination des enseignements de grammaire, linguistique et phonologie en licence (selon les besoins).</p>
<p>Contact/informations</p>	<p><i>Nous rappelons aux candidat.es qu'ils/elles ne peuvent pas communiquer sur le poste avec les membres du comité de sélection avant le processus de recrutement.</i></p> <p>Pour toute demande d'information vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la direction du Département d'Études des Mondes Anglophones ainsi que de l'UFR concernée :</p> <p>Mathilde BERTRAND, directrice du département Études des mondes anglophones mathilde.bertrand@u-bordeaux-montaigne.fr</p> <p>Ana STULIC, directrice UFR Langues et Civilisations ana.stulic@u-bordeaux-montaigne.fr Université Bordeaux Montaigne – Esplanade des Antilles 33600 Pessac</p>
<p>Rappel des missions générales liées au statut des enseignant(e)s – chercheur(e)s</p>	<p><i>Art 2et 3 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.</i></p> <p>Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. Ils concourent à l'accomplissement des missions du service public de l'enseignement supérieur prévues par l'article <u>L. 123-3 du code de l'éducation</u> ainsi qu'à l'accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l'article <u>L. 112-1</u> du code de la recherche. ^[SEP]Dans l'accomplissement des missions relatives à l'enseignement et à la recherche, ils jouissent, conformément aux dispositions de l'article <u>L. 952-2</u> du code de l'éducation, d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du code de l'éducation, les principes de tolérance et d'objectivité.</p> <p>Les enseignants-chercheurs participent à l'élaboration, par leur recherche, et assurent la transmission, par leur enseignement, des connaissances au titre de la formation initiale et continue incluant, le cas échéant, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ils assurent la direction, le conseil, le tutorat et l'orientation des étudiants et contribuent à leur insertion professionnelle. Ils organisent leurs enseignements au sein d'équipes pédagogiques dans tous les cursus universitaires et en liaison avec les milieux professionnels. Ils établissent à cet effet une coopération avec les entreprises publiques ou privées. Ils concourent à la formation des maîtres et à la formation tout au long de la vie.</p> <p>Ils ont également pour mission le développement, l'expertise et la coordination de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats. Ils participent au développement scientifique et technologique en liaison avec les grands organismes de recherche et avec les secteurs sociaux et économiques concernés. Ils contribuent à la coopération entre la</p>

	<p>recherche universitaire, la recherche industrielle et l'ensemble des secteurs de production. Ils participent aux jurys d'examen et de concours.</p> <p>Ils contribuent au dialogue entre sciences et sociétés, notamment par la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ils peuvent concourir à la conservation et l'enrichissement des collections et archives confiées aux établissements et peuvent être chargés d'activités documentaires.</p> <p>Ils contribuent au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale à la transmission des connaissances et à la formation à la recherche et par la recherche. Ils contribuent également au progrès de la recherche internationale. Ils peuvent se voir confier des missions de coopération internationale.</p> <p>Ils concourent à la vie collective des établissements et participent aux conseils et instances prévus par le code de l'éducation et le code de la recherche ou par les statuts des établissements.</p>
Préconisations recherche	<p>Il est attendu des candidat.e.s une expérience à l'internationalisation (séjours de recherche à l'étranger, publications dans des revues internationales référencées du domaine, notamment en anglais). De même, pour contribuer aux appels à projets des équipes, de l'établissement, ou pour en proposer eux-mêmes, on attendra que les travaux des futur.e.s recruté.e.s puissent s'inscrire dans les grands défis sociétaux ou environnementaux contemporains ou dans les grands enjeux de la recherche, tels qu'ils figurent dans les axes de la Stratégie nationale de la recherche, ou dans les plans d'action des AAP nationaux et internationaux (ANR, ERC). Le/la futur.e recruté.e devra aussi faire part de sa capacité à participer à des réseaux de recherche, nationaux et internationaux et à rechercher des partenariats. Il/elle contribuera ainsi au renforcement de l'activité scientifique de l'établissement et à sa visibilité. Il/elle encadrera les doctorant.s et masters.</p> <p>En plus des éléments ci-dessus et des attentes concernant l'encadrement doctoral, il est attendu du/de la futur PR qu'il ou elle fasse état d'une expérience dans le montage des projets de recherche sur les AAP régionaux, nationaux et internationaux.</p>